

Le respect de la vie et les droits de l'Homme selon l'Encyclique *Evangelium vitae* du Pape Jean-Paul II (25 Mars 1995)

Conférence de M. Bernard Yon

Au Cercle de France des Amis de la Fondation Jean-Paul II (08 Mai 2010)

L'encyclique, l'Evangile de la vie, est un texte solidement fondé dans la foi et charpenté dans l'intelligence rationnelle de Jean-Paul II mais est aussi basé sur l'expérience du pasteur proche de son troupeau que fut Karol Wojtyla, qui s'adresse dans ce texte à tout le monde. L'encyclique est ainsi et, en même temps, une expression de foi, de raison et d'expérience pastorale.

Nous n'avons pas le temps de nous attarder sur cette pédagogie véritable, mais il serait dommage de ne pas mettre en lumière ce que cette encyclique du pape Jean-Paul II doit au jeune prêtre Karol Wojtyla. Malgré le pouvoir communiste de l'époque, Karol Wojtyla a apporté un soutien très fort et constant au docteur Wanda Poltawska. Cette femme fut déportée à 18 ans à Ravensbrück, et après son retour et le long processus du rétablissement de sa santé, est devenue médecin et psychiatre pour pratiquer une médecine entièrement dévouée au service de la vie, des femmes et des enfants. C'est elle qui, en 1975, lors de la préparation de la loi autorisant en Pologne l'avortement, eut l'inspiration d'inviter le professeur Jérôme Lejeune, alors au faite d'une gloire académique mondialement reconnue, à venir à Varsovie apporter son témoignage. Le respect de la vie est donc un combat que Karol Wojtyla soutenait déjà depuis trente ans quand le pape Jean-Paul II publiait *Evangelium vitae*.

Dans l'encyclique on lit : « (Les intellectuels) doivent s'employer à favoriser une nouvelle culture de la vie, par la production de contributions sérieuses, bien informées et susceptibles de s'imposer par leur valeur à l'attention et au respect de tous. Précisément dans cette perspective, j'ai institué l'Académie Pontificale pour la Vie, dans le but d'étudier, d'informer et de donner une formation en ce qui concerne les principaux problèmes de la bio-médecine et du droit... ». Cette nouvelle institution du Vatican, fut naturellement confiée au soin du docteur Potalswka. Dans une lettre datée du 5 août 1993, le docteur Potalswka avait écrit au Professeur Lejeune que le Pape désirait lui confier la Présidence de cette nouvelle Académie. Mais malheureusement, la mort prématurée du Professeur Jérôme Lejeune, n'a pas permis de donner une suite favorable à ce beau projet. C'est ainsi que dans la biographie de Jérôme Lejeune (p 486) on peut y lire : "Le Pape, informé au matin de Pâques 1994 (le 3 avril), de la mort de Jérôme Lejeune, au bord des larmes, dit : « Mon Dieu, j'avais besoin de lui... ». On sait enfin que malgré les oppositions, le 22 août 1997, lors de son voyage en France, Jean-Paul II tint à se recueillir au cimetière de Châlo-Saint-Mars (près d'Etampes) sur la tombe du professeur défunt.

L'encyclique comprend quatre chapitres, denses, pour exprimer ce qu'est la vie selon l'Evangile et en déduire les conséquences essentielles. La lecture, aisée, demande cependant sept heures environ car l'argumentation est très solide et précise. Ne pouvant commenter chaque chapitre à cause du temps qui nous est imparti, il faut choisir une voie. Nous proposons donc de nous limiter à donner une définition de la vie et de la vie humaine en particulier et d'en présenter succinctement trois conséquences principales sur :

- Le respect de la vie
- Les droits de l'homme
- L'écologie

1- La personne appelée à la plénitude de la vie en Dieu

Dieu crée, directement ou bien par l'exercice des lois de la physique dont Il fixe les constantes et détermine les mouvements, sur cela l'encyclique ne prend pas partie, mais à aucun moment, ce qui y est écrit ne contredit les résultats de la science (et en particulier l'astrophysique). En effet, dans la « fureur de la création » originelle, selon l'expression du prix Nobel de Physique 2006, George Smoot, la lumière, le temps et l'espace viennent à l'existence. Devant les images du rayonnement fossile restant de l'origine, ce physicien a écrit en 1997 dans la revue *Science*, que c'était comme lire

« l'écriture manuscrite de Dieu », confirmant ainsi ce qu'il avait déjà dit publiquement le 23 avril 1992 : « Si l'on est religieux, c'est comme voir le visage de Dieu ». Puis, progressivement, cette création s'organise, comme symboliquement cela est déjà dit dans La Genèse. Pour situer très succinctement le processus d'organisation, relisons la phrase du grand physicien allemand Max Planck : « Toute la matière trouve son origine et existe seulement en vertu d'une force. Nous devons supposer derrière cette force, l'existence d'un esprit conscient et intelligent ». Il y a donc, comme le dit Stephen Hawking, « un Être responsable des lois de la physique ».

Pie XII, dans une session de l'Académie pontificale, en 1951, avait affirmé : " Il semble en vérité que la science d'aujourd'hui, remontant d'un trait des millions de siècles, ait réussi à se faire le témoin de ce *fiat lux* initial, de cet instant où surgit du néant, avec la matière, un océan de lumière et de radiations tandis que les particules des éléments chimiques se séparaient et s'assemblaient en millions de galaxies... Ainsi la création a eu lieu dans le temps : donc il y a un Créateur, donc Dieu existe !".

La progression du temps cosmique se mesure en année lumière (distance parcourue pendant une durée d'un an à la vitesse de la lumière), ce qui donne, à notre mesure, des chiffres énormes, ou bien, dit à l'inverse, une progression très lente. Mais les scientifiques qui ne refusent pas Dieu sont tous étonnés de constater le déterminisme qui se manifeste pendant ces milliards d'années-lumière et qui conduit à l'apparition de la vie, véritable achèvement de la création (et donc insurpassable). Sans le déterminisme, l'origine de la vie serait soit le fruit du hasard (un événement parmi d'autres, beaucoup d'autres, qui auraient été possibles) soit le fruit de la nécessité (une forme atténuée du déterminisme, ou bien une expression d'un code inscrit dès l'origine). L'encyclique ne refuse pas d'interpréter la vie comme le fruit d'une nécessité, un peu comme le dit en son temps, la grande sainte Hildegarde de Bingen dans le Livre des Œuvres divines (à la première vision) : « De toute éternité, la création de cette œuvre - la création de l'homme - était prévue en son Conseil ».

L'encyclique prend son envol (et argumentation) à partir du point où l'homme reçoit la vie de la part de Dieu. Reconnaître ce fait donne déjà une dimension importante à la foi (signifiant ici plutôt confiance que croyance) dans la vie et du respect que l'on doit y apporter en conséquence, ce qui sera développé dans les sections suivantes.

Mais il faut, de ce premier plan qui atteste que Dieu crée, se porter sur un plan plus élevé car la création, pour explicite qu'elle devienne par la science, nous met à l'extrême, en face des questions du pourquoi et de l'être et de l'intelligence. Si la réponse ne tient que dans l'accomplissement de l'acte créateur de Dieu, on peut alors penser que Dieu a fait et, éventuellement, qu'Il se tient à distance de sa création et que nous devons seulement utiliser Son œuvre, éventuellement l'admirer et la respecter en signe du respect de Sa Grandeur, mais notre humanité reste totalement inscrite dans l'enceinte de l'univers créé.

Or, l'encyclique, à la suite de tout le nouveau testament, dit (introduction p 1 et p 21) :

« L'homme est appelé à une plénitude de vie qui va bien au-delà des dimensions de son existence sur terre, puisqu'elle est la participation à la vie même de Dieu ». En effet l'écriture nous rappelle que nous sommes appelés à être des fils, donc des héritiers de la vie même de Dieu, ce qui rend nécessaire la création mais la transcende. Hildegarde de Bingen le dit aussi d'une manière plus symbolique : « C'est Moi qui ai enflammé toute étincelle de vie. Rien de mortel en Moi ne fuse. De toute réalité Je décide » puis : « Dieu est intelligence, comment pouvait-il ne pas oeuvrer ? ... L'homme, en effet, il le créa à son image et à sa ressemblance ».

L'intelligence peut éventuellement répondre à la question de savoir ce que Dieu a fait dans la création, mais l'intelligence elle-même étant créée, elle ne peut comprendre (*cum prehendere*) Dieu, si Dieu ne se révèle pas lui-même dans cette intelligence. Edith Stein le dit avec très grande clarté : « Jamais l'intellect qui cherche la vérité ne se satisfera de la transposition ... qui consiste à identifier l'existence avec un processus d'auto-manifestation de la conscience. Et cette transposition - avant tout parce qu'elle relativise Dieu lui-même - est en contradiction avec la foi ». En effet pour percevoir la création de Dieu, la raison de l'homme éventuellement suffit, mais pour s'ouvrir à Dieu lui-même, il faut que la raison de l'homme soit éclairée par Dieu. Ainsi apparaît la cohérence que souligne l'encyclique : « L'Évangile de l'amour de Dieu pour l'homme, l'Évangile de la dignité de la personne et l'Évangile de la vie sont un Évangile unique et indivisible ».

2- Le respect de la vie humaine

Fondé dans le Décalogue, dans le : « Tu ne tueras pas », il y a beaucoup plus dans l'histoire du salut de l'homme : « A l'aube du salut, il y a la naissance d'un enfant, proclamée comme une joyeuse nouvelle ». Et cette naissance doit être respectée non seulement parce qu'elle est don de Dieu créateur, mais encore parce qu'elle met au monde une personne pour vivre la plénitude de la vie en Dieu. Et donc, détruire cette vie c'est dire non à la vie donnée, voulue par Dieu et orientée vers son avènement en Dieu. Bien entendu, la naissance signifie ici dès la conception même. L'encyclique : « veut donc être une réaffirmation précise et ferme de la valeur de la vie humaine et de son inviolabilité » (p 4).

Les atteintes à la vie et à la dignité de la personne humaine sont nombreuses dans notre époque. L'encyclique rappelle (p 2), la liste des attentats à la vie dressée lors du Concile Vatican II, mais cette liste, si déprimante et sinistre qu'elle soit, n'est pas là pour nous décourager mais pour nous donner à tous la lucidité et le courage d'œuvrer pour restaurer un respect efficace et tangible de la vie dans toutes ses dimensions.

L'avortement est l'une de ces atteintes : « L'homme est roi et seigneur non seulement des choses, mais aussi et avant tout de lui-même et, d'une certaine manière de la vie qui lui est donnée et qu'il peut transmettre par l'acte de génération, accompli dans l'amour et dans le respect du dessein de Dieu. Cependant, sa *seigneurie* n'est pas absolue, mais c'est un *ministère*" (p32). Ainsi l'interruption volontaire de grossesse, pour possible qu'elle soit dans l'exercice plein de la liberté, est-elle une opposition délibérée à la dynamique de vie voulue et donnée par Dieu et dont l'humain n'en est que le *ministre*. Le texte de l'encyclique est très modéré sur la responsabilité propre de la femme qui avorte, et on reconnaît là un souci pastoral d'équité, et il met donc justement l'accent sur le fait que l'avortement d'une femme ressort d'une responsabilité partagée entre plusieurs : l'homme, l'entourage et les idées dominantes de la société.

C'est ainsi que l'encyclique (p 7) introduit les expressions très fortes de « *structure de péché* » et de « *culture de mort* » qui, ensemble, conduisent au relativisme sur la plénitude de vie à laquelle Dieu appelle. L'homme n'est pas qu'une créature ordinaire qui retournera au néant : (p 50) « Il est urgent avant tout d'entretenir en nous et chez les autres, *un regard contemplatif*. Ce regard naît de la foi dans le Dieu de la vie qui a créé tout homme en le faisant comme un prodige ».

« La vie humaine est sacrée et inviolable dans tous les moments de son existence, même dans le moment initial qui précède la naissance »((p 37) - « car c'est un homme déjà, ce qui doit devenir un homme » selon la belle expression de saint Augustin.

3- Les droits de l'homme

L'encyclique (p 58) affirme : « qu'il est d'une suprême importance de redécouvrir le lien inséparable entre la vie et la liberté. Ce sont des biens indissociables: quand l'un de ces biens est lésé, l'autre ne finit pas l'être aussi. Ces deux réalités ont enfin un point de référence premier et spécifique qui les relie indissolublement : la vocation à l'amour ».

La liberté intérieure, fondamentale dans l'épanouissement de la vie de la personne, doit aussi être soutenue par la liberté politique, commodément exprimée dans les « Droits de l'homme ». Rapportons-nous un instant à la formation de la conscience aux Droits de l'homme qui aurait eu lieu dans son expression moderne, à l'époque de la Renaissance, c'est à dire deux siècles avant « Les Lumières ». La première source élaborée et cohérente se trouve, semble-t-il, dans « l'Utopie » la grande œuvre de saint Thomas More (1477-1535) et qui a inspiré directement la **déclaration d'indépendance des Etats-Unis**. Dans cette déclaration, on lit les principes suivants :

- Tous les hommes sont créés égaux ;
- Le Créateur leur a donné des droits inaliénables ;
- Parmi ces droits on doit placer au premier rang la vie, la liberté et la recherche du bonheur ;
- La juste autorité des gouvernements émane du consensus des gouvernés.

Il est surprenant de lire de pareilles idées dans un époque où l'esclavage est encore en vigueur, la peine de mort appliquée de façon quasiment irraisonnée, la liberté de conscience entravée voire inexistante à cause de la religion d'Etat selon le grand principe *cujus regio ejus religio* (Jean-Paul II abordera cette question dix ans plus tard dans « Mémoire et identité » 2005), une certaine théologie du mérite fondée sur l'acceptation stoïque de la misère matérielle et de l'épreuve comme étant voulue par Dieu, et surtout sur le « sujet » presque anonyme qui n'est en rien un « citoyen ». Et pourtant ce sont ces idées et les corrections qu'elles apporteront progressivement qui correspondent le mieux au respect de la vie tel que l'encyclique le décrit.

On pourrait ajouter, pour tracer l'évolution des idées dans les faits, des citations des déclarations successives des Droits de l'homme, celle de 1789 qui précise surtout que : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses » et celle de 1948 (adoptée dorénavant par l'ONU) et qui est l'œuvre du légiste René Cassin et du philosophe Jacques Maritain où l'on lit :

Art 18 - Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion

Art 19 - Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit à n'être pas inquiété pour ses opinions.

Devant de tels articles sur la liberté des consciences, l'encyclique affirme (p 45) que : « Des lois de cette nature (avortement, euthanasie) non seulement ne créent aucune obligation pour la conscience, mais elles entraînent *une obligation grave et précise de s'y opposer par l'objection de conscience* ». Ainsi Dieu qui donne la vie comme un bien par lequel il veut instaurer une relation de fils et d'héritier de Sa propre vie, demande certainement à notre conscience d'objecter à ce qui va manifester à l'encontre de Son plan.

Mais aussi, et c'est très important de le souligner dans le cadre de la formation des Droits de l'homme (p 44) : « La régulation des intérêts se produit fréquemment au bénéfice des plus forts, car ils sont plus capables d'agir non seulement sur les leviers du pouvoir, mais encore sur la formation du consensus. Dans une telle situation, la démocratie devient aisément un mot creux ». Afin de comprendre Jean-Paul II dans le détail, il convient de rappeler que le terme « consensus » est formé des mots latins « cum » = avec et « Sensere » = estimer, juger naturellement (que l'on retrouve dans « bon sens »). Ainsi les groupes de pression qui orientent ou bien faussent le "bon sens" commun, violent le résultat que l'on attend naturellement du consensus des gouvernés et de ce fait rendent un mauvais service à la démocratie qu'ils ne servent plus mais dont ils se servent pour atteindre leurs fins de manière purement mensongère. Ainsi le pape Jean-Paul II qui expose dans le texte de son encyclique, toutes les bonnes raisons d'adhérer à la philosophie des Droits de l'homme, a nommé Thomas More patron des hommes politiques en l'an 2000, et on comprend bien pourquoi.

4- L'écologie

L'encyclique aborde le point de l'écologie de manière accessoire mais elle le considère dans la perspective globale de la création. Ainsi on y affirme que : « La vie est toujours un bien » ce qui fait que « l'homme est au sommet de l'action créatrice de Dieu, comme son couronnement, au terme d'un développement qui, du chaos informe aboutit à la créature la plus achevée » (p 21). Et ce sommet a des conséquences que l'on peut expliciter mieux en relisant le paragraphe déjà cité, du « Livre des œuvres divines » d'Hildegarde de Bingen (première vision) : « L'homme, en effet, il le créa à son image et à sa ressemblance, en lui, il inscrivit, avec fermeté et mesure, la totalité des créatures. De toute éternité la création de cette œuvre - la création de l'homme- était prévue en son conseil. Une fois la dite œuvre achevée il remit donc entre les mains de l'homme, l'intégralité de la création : afin que l'homme pût agir avec elle de la même manière que Dieu avait façonné son œuvre, l'homme ».

Hildegarde de Bingen ajoute : « Par l'homme, Il (Dieu) assure l'épanouissement de toutes ses œuvres », ce qui confère à l'homme un rôle de coopérateur de Dieu dans la création. L'écologie n'est donc pas une religion de la nature comme certains voudraient aujourd'hui nous le faire admettre, elle n'est pas non plus une vénération que la créature rend à son Créateur, elle n'est pas non plus et à l'inverse, une mise à disposition de matériaux pour faire n'importe quoi et n'importe comment. L'Évangile de la vie se prolonge donc dans l'usage que l'on doit faire de la création selon le plan de Dieu, usage qui doit contribuer à la vie de l'homme, de tous les hommes. Afin de bien voir ce qu'il convient de faire (et de ne pas faire) il faut se rappeler que la création entière a été faite par

Dieu pour l'usage de l'homme et que l'homme en agissant dans la création doit toujours se demander s'il coopère à l'épanouissement tel que voulu par Dieu. La volonté de Dieu passe par et dans l'action des hommes sur la création (mais aussi, malheureusement, la négation ou l'ignorance de cette sainte volonté : l'accaparement de biens naturels au détriment des autres est peut-être plus grave encore que leur destruction inutile). L'homme est appelé à être fils de Dieu tout en étant un être créé et placé dans la nature pour y vivre sa vie. Ainsi le dit l'encyclique et que l'on peut résumer avec Hildegarde de Bingen (deuxième vision) : « Toute la nature dut ainsi être à la disposition de l'homme, afin qu'elle œuvrât l'homme, lui qui, sans elle, ne peut ni vivre ni survivre ».

5 - En guise de conclusion

L'encyclique *Evangelium vitae* fut donnée à Rome le 25 Mars 1995, solennité de l'Annonciation faite à Marie de la conception de l'Enfant-Sauveur. Elle se conclut opportunément par une très belle prière à Marie qui dit en termes filiaux tous les sentiments que nous avons sur la contemplation de la vie mise en ce monde pour nous les hommes appelés à être des fils et des héritiers de la vie de Dieu lui-même :

O Marie
aurore du monde nouveau,
Mère des vivants,
nous te confions *la cause de la vie*:
regarde, ô Mère, le nombre immense
des enfants que l'on empêche de naître,
des pauvres pour qui la vie est rendue difficile,
des hommes et des femmes
victimes d'une violence inhumaine,
des vieillards et des malades tués
par l'indifférence
ou par une pitié fallacieuse.
Fais que ceux qui croient en ton Fils
sachent annoncer aux hommes de notre temps
avec fermeté et avec amour
l'Évangile de la vie.
Obtiens leur la grâce de *l'accueillir*
comme un don toujours nouveau,
la joie de le *célébrer* avec reconnaissance
dans toute leur existence
et le courage d'en *témoigner*
avec une ténacité active, afin de construire,
avec tous les hommes de bonne volonté,
la civilisation de la vérité et de l'amour,
à la louange et à la gloire de Dieu
Créateur qui aime la vie.